

Évreux,
le 17 FEV. 2025



Alexandre RASSAERT
Président du Conseil
départemental
de l'Eure

Cabinet du Président

Affaire suivie par
Clément AMEDRO
06.75.18.17.12
clement.amedro@eure.fr

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Comme je vous l'avais indiqué dans un courrier précédent, les Départements en France sont dans une situation financière préoccupante. Malgré une gestion rigoureuse de son budget, le Département de l'Eure (5e plus économe de France) ne fait pas exception et doit faire des choix.

Nous savons que vous êtes, en ce moment même, en train de préparer votre budget pour l'année 2025. C'est pourquoi il me paraît essentiel de vous apporter une visibilité sur les décisions que nous avons prises pour équilibrer le budget départemental.

Après avoir étudié l'ensemble des possibilités, nous avons décidé de maintenir un soutien financier aux communes, mais sur un périmètre plus restreint que les années précédentes. En 2025, le Département maintiendra :

- **Les engagements pris dans le cadre des contrats de territoire**, qui représentent 40 millions d'euros sur le mandat, et qui permettront de continuer à accompagner la réalisation de projets structurants pour de nombreuses communes.
- **Les projets validés dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt "Mon école, mon avenir"**.
- **L'aménagement des traversées de centre-bourgs** avec la poursuite de notre accompagnement en matière d'assainissement en traverse et d'équipements de sécurité routière.

Toutefois, les communes ayant déposé un dossier dans le cadre de l'appel à projet 2025 recevront un courrier d'autorisation de démarrage anticipé. Cet outil, bien que limité, permettra de ne pas bloquer vos projets. Si la situation budgétaire du Département s'améliorait dans les mois à venir, nous réexaminerions les projets déposés afin de nous laisser la possibilité de les accompagner financièrement, dans la mesure de nos capacités.

Je reste à votre écoute pour toute question ou échange relatifs à cette décision.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Le Président du Conseil départemental de l'Eure

Alexandre RASSAERT